



## Medienmitteilung Communiqué de presse

**telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax**

Kom/sd

Berne, le 21 mars 2011

La police cantonale bernoise communique:

Statistique de la criminalité 2010 de la police cantonale bernoise

### **Recul du nombre d'actes punissables au cours de l'année écoulée**

**cpb. La police cantonale a enregistré une baisse des actes punissables au cours de l'année dernière. Le nombre d'infractions relevant du droit pénal a baissé d'environ six pourcent, passant de 84'823 à 79'905. La raison de ce recul réside en particulier dans la baisse du nombre de délits contre le patrimoine, tels que les vols. En revanche, on constate une augmentation des cas de lésions corporelles graves.**

Depuis 2009, la statistique policière de la criminalité (SPC) est saisie et évaluée selon des critères unitaires pour toute la Suisse. La police cantonale bernoise avait déjà établi la statistique selon cette nouvelle réglementation en 2008, dans le cadre d'un projet pilote. Etant donné que la saisie a fait l'objet d'adaptations dans certains domaines, les comparaisons ne peuvent être effectuées que de manière restreinte : Des tendances fiables ne se dessineront qu'au terme d'une comparaison sur plusieurs années.

#### **79'905 actes punissables au cours de l'année dernière**

En 2010, la police cantonale bernoise a enregistré un total de 79'905 actes punissables. Près de 77 pourcent des délits enregistrés en 2010 relèvent du code pénal (CP), 18 pourcent sont des infractions à la loi sur les stupéfiants (LStup), trois pourcent des infractions à la loi sur les étrangers (LEtr) et deux pourcent concernent d'autres lois fédérales. Ces chiffres n'englobent pas les infractions aux lois cantonales ou à la loi sur la circulation routière (LCR).

#### **Net recul des délits contre le patrimoine**

Après l'augmentation importante constatée l'année précédente, le nombre de délits relevant du code pénal a diminué de neuf pourcent. Ce recul est dû notamment à la baisse de onze pourcent du nombre de délits contre le patrimoine qui passent ainsi à 46'770. Un recul marquant des vols (sans les véhicules), passant de 22'162 à 20'617, est constaté. Une nette diminution a également été enregistrée en matière de vols de véhicules (8'777 délits, -11 pourcent) et de dommages à la propriété sans vol (8'920 délits, -17 pourcent).

**telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax • telefax**

### **Augmentation des cas de lésions corporelles graves**

Au cours de l'année dernière, 4'535 délits de violence ont été enregistrés au total dans le canton de Berne. Ce chiffre correspond à 407 délits ou huit pourcent de moins que l'année précédente. Par délits de violence, on entend tout état de fait en relation avec le recours prémédité ou la menace de violence envers des personnes. La part de délits de violence grave s'élève à trois pourcent. Parmi ces délits, on compte cinq homicides perpétrés et 13 tentatives. Le nombre total des délits de violence grave a augmenté de 122 à 127 cas. Cela est dû notamment à une augmentation de 36 pourcent des lésions corporelles graves (passant à 53 délits). Le nombre de viols a légèrement augmenté, passant de 55 à 56. Concernant les délits de violence moins graves, on constate une diminution de 3'765 à 3'375 cas. En revanche, les voies de fait ont augmenté, passant de 1'328 à 1'383. Les cas de lésion corporelle simple ont progressé de sept pourcent, à 749 délits. La police a également enregistré une diminution de la violence sous forme de menaces (1'033 cas, -3 pourcent). Avec 39 et 35 pourcents respectivement, le nombre de mineurs impliqués dans la participation à des agressions et brigandages est très élevé.

### **Nette diminution des délits d'ordre sexuel**

Le nombre de cas enregistrés de violence domestique dans le canton de Berne ont augmenté de onze pourcent, à 1'571 délits. Il est tragique que deux décès ont dû être imputés à des cas de violence domestique. En revanche les délits d'ordre sexuel ont nettement diminué, passant de 635 à 499 cas. Une diminution réjouissante d'un tiers des cas d'actes d'ordre sexuel avec des enfants a également pu être enregistrée.

### **Légère augmentation des infractions à la loi sur les stupéfiants**

En 2010, un total de 14'252 cas d'infractions à la loi sur les stupéfiants a été relevé. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à l'année précédente (13'537). Partant du nombre des délits, les points forts de la délinquance en matière de stupéfiants se situent à Berne et Bienne. En 2010 la police cantonale a entre autre saisi 48,7 kilos de haschisch (2009: 70,14 kg), 10,65 kilos de cocaïne (27,96 kg), 140,65 kilos de khat (142,61 kg) et 175'322 doses de méthamphétamines (26'598 doses).

Conformément aux attentes, une grande partie des infractions à la loi sur les étrangers concerne l'entrée illégale ou le séjour illégal en Suisse (1'649 délits).